

Emplacements de tentes du Périgordien supérieur évolué à Corbiac (près Bergerac), Dordogne

par François Bordes, Bordeaux

Avec planches VI–VIII

Ce gisement de plein air fut découvert fortuitement par Bernard de Corbiac, en creusant une tranchée pour poser une canalisation d'eau sous la pelouse située au sud du Château de Corbiac. Ce château se dresse sur un petit replat dominant la vallée du Caudeau à l'Ouest, et une petite vallée affluente maintenant sèche au Sud. Plusieurs années après la découverte, deux soeurs de M. de Corbiac, Mesdames de Vallat et de Montgolfier y effectuèrent un sondage, qui révéla une très riche couche de Périgordien supérieur, surmontant un niveau non moins riche de Moustérien. Je fus alors appelé et décidai d'y entreprendre des fouilles. Je dois ici remercier la famille de Corbiac, qui, non seulement laissa bouleverser sa pelouse, mais encore m'aida de toutes les manières possibles. Toute une partie du gisement fut d'ailleurs fouillée, sous ma direction, par Madame de Vallat.

De haut en bas, la stratigraphie est la suivante:

- A) Partie supérieure remaniée par les labours anciens. Elle arrive parfois au contact de la couche 1, et en remanie alors le sommet.
- B) Limon sableux avec apports éoliens, de couleur brun clair, atteignant selon les endroits 5 à 30 cm d'épaisseur.
- C) Couche archéologique 1, extraordinairement riche. Son étude n'est pas achevée, mais elle a donné plus de 8000 outils, et des dizaines de milliers de lames, etc. C'est un Périgordien très évolué¹, sans doute intermédiaire entre le Périgordien VI et le Périgordien VII (Protomagdalénien) de Laugerie-Haute.
- D) Par endroits seulement, cette couche 1 est séparée de la couche 1 A par quelques centimètres (parfois 0,10 à 0,15 m) d'un limon sableux plus rougeâtre que celui de la couche B. Assez souvent, ce limon n'existe pas, et il est impossible de séparer la couche 1 A de la base de la couche 1.
- E) Couche 1 A: Bien plus pauvre que la couche 1, elle est cependant assez riche, en particulier vers le Nord. C'est à la base de cette couche 1 A, rarement plus épaisse que l'épaisseur d'une pièce, qu'ont été trouvés des trous dessinant l'emplacement

¹ Bordes (F.) et de Sonnevillle-Bordes (D.): Protomagdalénien, ou Périgordien VII? *L'Anthropologie*, t. 70, 1966, pp. 113–122. Voir aussi: *Gallia-Préhistoire*, t. IX, 1966, pp. 537–541.

de deux «tentes» ou huttes, et des foyers creusés dans le sol. La couche reposait sur une zone nettement indurée, peut être par piétinement, tandis que le sédiment D, qui remplissait trous et foyers, était nettement meuble. L'industrie est tout à fait analogue à celle de la couche 1.

- F) Sous la couche E se place un sédiment nettement plus grossier, plus rouge, altéré légèrement à son sommet, épais de 5 à 15 cm.
- G) La couche archéologique 2, moins nette, plus diffuse que les couches 1 ou 1 A, est encore du Périgordien à gravettes, mais présente quelques caractéristiques différentes. Elle est en particulier bien plus riche en burins carénés (pseudo-busqués).
- H) Dans un sédiment encore plus grossier, mais très chargé de limon encore, se place une industrie diffuse, de Périgordien à gravettes mêlé de Moustérien remanié. C'est la couche 2'.
- I) La couche suivante, encore empâtée de limon au sommet, qui a subi une forte altération, est un sable grossier, raviné par la couche H. Plus bas, elle devient purement sableuse. Elle contient une riche industrie du Moustérien de tradition acheuléenne.
- J) A la base du sable grossier pur, entre des blocs chaotiques de grès, se situent diverses pièces moustériennes isolées, qui semblent davantage correspondre à des pièces s'étant enfoncées dans le sédiment qu'à un niveau archéologique spécial.
- K) Chaos de blocs gréseux, et banc de grès.

Nous ne parlerons ici que de la couche 1 A.

Les « fonds de tentes » (Planche VI-VII)

Ils ont été découverts en Mai 1967, et moulés en Octobre 1967, lors de la dernière campagne de fouille possible pour le moment à Corbiac. Il semble difficile d'interpréter cette série de trous (fig. 1), étant donné leur disposition, autrement que comme la trace de tentes ou de huttes.

La tente n° 1, la plus complète, mesure environ 3 m par 1,40 m, et compte 14 trous de piquets (A à N) conservés. Près du trou A, un «silo» (pl. VIII, bas) de 0,25 m par 0,20 m et 0,10 m de profondeur contenait 3 éclats et 9 mauvaises lames (dont deux à crête) d'un silex particulier, jaune verdâtre. Une des lames porte une large encoche. Il y avait en plus, dans ce «silo», 10 éclats, 9 mauvaises lames, une bonne lame brisée à la moitié, 3 lamelles et un burin dièdre d'angle, en silex zoné ou noir, plus habituel au gisement.

Une grosse pierre plate était dressée à l'entrée (pl. VI) avec plusieurs petites pierres empilées contre son extrémité Ouest. Une seconde pierre plate, également dressée, se trouvait un peu plus loin, puis deux autres pierres plus petites, qui ne font pas partie de la structure de façon évidente. Vers le centre de la tente, une grande pierre plate était enfoncée à ras dans le sol.

Les trous de piquets sont de profondeur médiocre (8 à 10 cm) et de diamètres variables, mais nous ignorons à vrai dire quelle était leur profondeur originelle. Si la partie supérieure était parfaitement nette, la limite entre le trou et la couche dans laquelle il

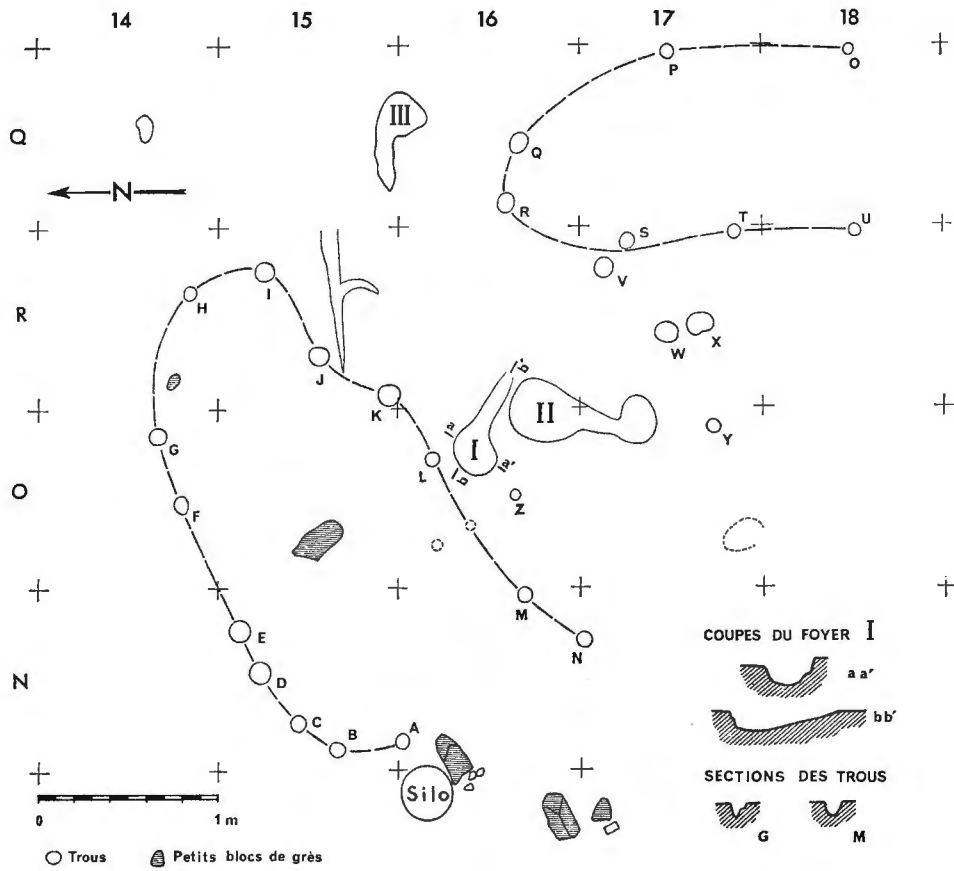


Fig. 1: Plan des deux fonds de tentes et des «foyers» de la couche 1 A de Corbiac.

est creusé étant marqué par une induration, plus bas que ces 10 cm le sédiment devenait plus grossier, et la limite plus indécise. Il est possible que ces trous aient été plus profonds. Nous en doutons cependant, car pour certains nous avons pu observer un rétrécissement (voir sections du trou M) ou bien une sorte de marche d'escalier (trou G) qui semblent bien indiquer le voisinage du fond. Il est possible que ces trous n'aient été destinés qu'à caler le pied d'arceaux de bois, ou de cadres soutenant le toit de peau ou de branches, l'ensemble de la construction formant bloc et tenant de lui-même².

L'orientation générale de la tente n° 1 est ENE-WSW, l'ouverture étant tournée vers le Sud-Ouest. Peut être les pierres dressées prolongeaient-elles cette structure en soutenant un coupe-vent, mais la répartition des outils devant la tente ne semble pas

² Comme le suppose Borisovsky pour la cabane de Buriet: *Abitazioni paleolitiche nel territorio dell'U.R.S.S.* Rivista di Scienze preistoriche vol. XIII, fasc. 1-4, 1958, pp. 55-69, (fig. 2).

soutenir cette hypothèse. Plus probablement les pierres dressées ont pu jouer un rôle par elles-mêmes; peut être étaient elles des enclumes, mais leur état de conservation, assez mauvais (grès) ne permet pas de l'affirmer.

La tente n° 2 est plus petite (2 m × 1 m) (pl. VII, bas) et moins bien conservée. Elle se trouve au SE de la première, à environ 1,50 m de distance, et ne comportait que 7 trous nettement visibles (O à U), le trou V semblant faire partie d'une autre structure détruite (avec W, X et peut être Y et Z). Elle était orientée Nord-Sud, l'ouverture étant plein sud. Faute de temps, nous n'avons pu la fouiller.

Structures satellites

En plus du «silo», il existe diverses structures qui ne sont pas des trous de piquets. Les trois plus nettes entrent dans la catégorie des «foyers à queue» décrits en 1963 par P. I. Boriskovsky³, bien que le foyer russe ait été de dimensions nettement plus grandes. Le premier de ces «foyers» (I) a son canal d'aération orienté vers l'ESE (pl. VIII, haut). Nous donnons deux coupes de ce foyer, permettant de se faire une idée de sa profondeur. Le fait que le bord Sud soit plus élevé que le bord Nord est dû à une déformation posthume du sol d'habitat, probablement sous l'influence de la cryergie. Toute cette partie du sol est déformée, comme on peut le voir sur les photos (pl. VI).

Le second foyer (II) est différent, en ce sens qu'il est double. A chaque bout d'un canal Nord-Sud se placent deux élargissements, celui du Nord nettement plus grand. Le troisième (III), a un canal légèrement torse, en virgule, orienté vers l'Ouest, et se trouve à proximité de la tente n° 2.

S'il s'agit vraiment de foyers, comme le propose Boriskovsky⁴ le n° 1 semble placé vraiment trop près de la première tente pour pouvoir lui appartenir, à moins que la paroi de l'habitation ait été faite de matière incombustible (branchages couverts de terre, par exemple). Mais nous n'en avons aucune indication. Il est possible qu'il se rapporte à l'habitation n° 2, ou à tout autre, oblitérée ou se situant dans une partie non fouillée du gisement. Nous n'avons aucun moyen de dire si les diverses habitations de la couche 1 A ont été strictement contemporaines (c'est à dire se dressant en même temps) ou si chacune correspond à une année. Il semble, vu le peu d'épaisseur de la couche, que l'habitat ait été de toute façon, de courte durée. Nous n'avons pas trouvé traces de charbons de bois dans les «foyers», ni de rubéfaction. Mais cet argument négatif n'a pas grande valeur: en d'autres points du site, où les pierres brûlées existent en bonne quantité dans la couche 1, il n'y avait pas davantage de charbons ou de rubéfaction du sol.

Il est intéressant de noter que nous avons déjà trouvé des «foyers» de ce type dans le Solutréen supérieur de la Cueva de Ambrosio (Andalousie) où nous avons participé

³ Boriskovskii (P. I): Paleoliticheskaïa Stoïanka Valoukinskovo. Otcherki po Paleolitou basseïna Dona, Materialii i issledovania po Arkeologii SSSR, n° 121, figs 107-108.

⁴ Loco citato, fig. 108.

aux fouilles en 1965 par invitation du Pr. E. Ripoll Perello, et dans l'Aurignacien I du Roc de Combe (Lot), en 1966. Il semble donc que ce type de structure ne soit lié particulièrement ni à une industrie, ni à une zone géographique, mais se rencontre partout où la nature du sédiment est telle (sable, limons) qu'elles se soient conservées.

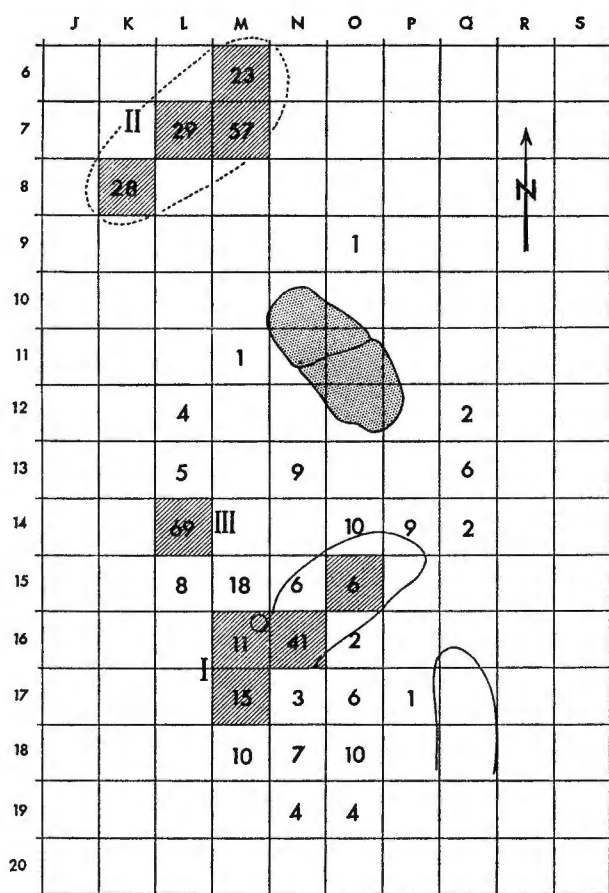


Fig. 2: Répartition en nombre des outils dans les parties où la couche 1 A était distincte de la couche 1. I, II, III, les trois concentrations étudiées à part.

Une autre structure, assez énigmatique, mais fort nette, était un sillon fourchu, en forme de pointe de gaffe, situé près de la partie Est de la tente n° 1, et évité, semble-t-il, par celle-ci, les trois piquets I, J, K formant un enfoncement, ce qui tendrait à faire conclure à la contemporanéité de la tente et du sillon. Ce sillon était faiblement creusé, et sa direction principale suit la faible pente générale du sol paléolithique (pour autant que cette pente ne soit pas due à une déformation posthume), mais en s'approfondissant en sens inverse de ce qui se serait passé s'il s'agissait d'un drainage.

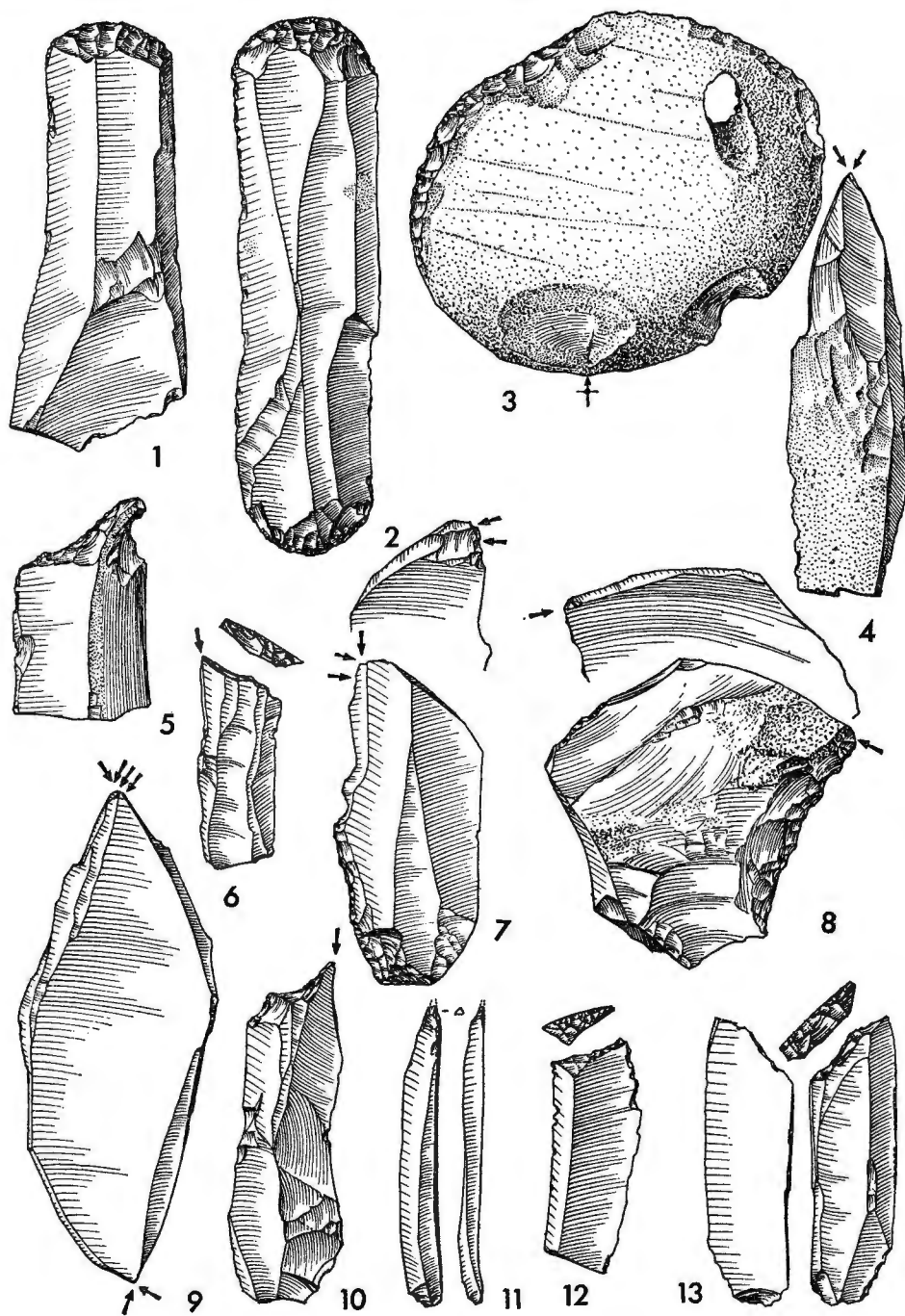


Fig. 3: 1, grattoir simple. 2, grattoir double. 3, grattoir sur éclat. 4, burin dièdre. 5, perçoir. 6, burin sur troncature oblique. 7, burin dièdre d'angle. 8, burin transversal sur retouche latérale. 9, burin double dièdre. 10, burin sur troncature concave. 11, microperçoir. 12, lame à troncature oblique. 13, lame bitronquée. La troncature de base est inverse. 2 : 3.

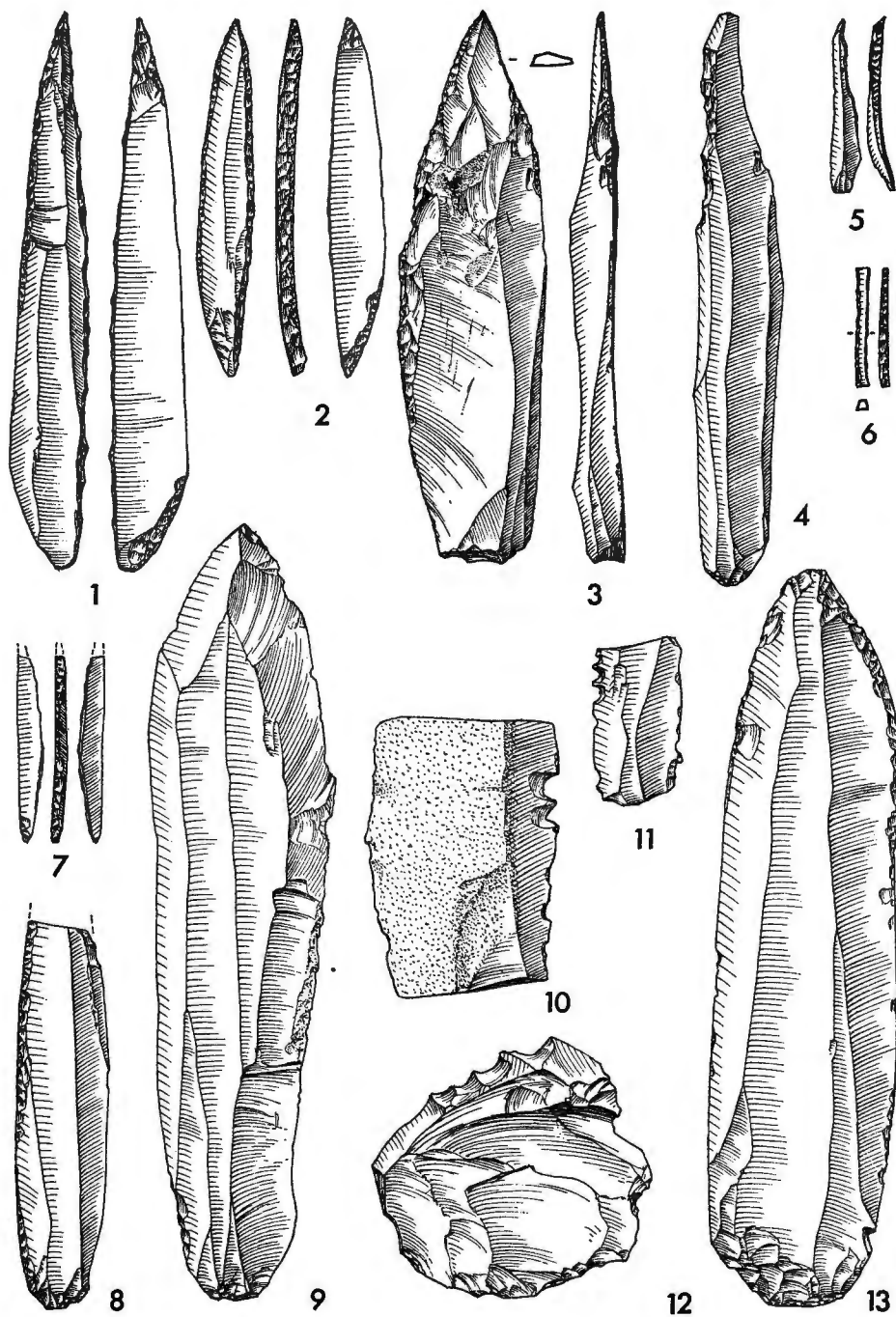


Fig. 4: 1, 2, pointes de la Gravette. 3, pointe de type spécial, trouvée dans la tente n° 1 à côté de la grosse pierre centrale. 4, 5, «pièces à cran» (ébauches de pièces à dos). 6, lamelle à dos. 7, microgravette. 8, lame retouchée. 9, grande lame. 10, 11, 12, denticulés. 13, lame appointé. 2 : 3.

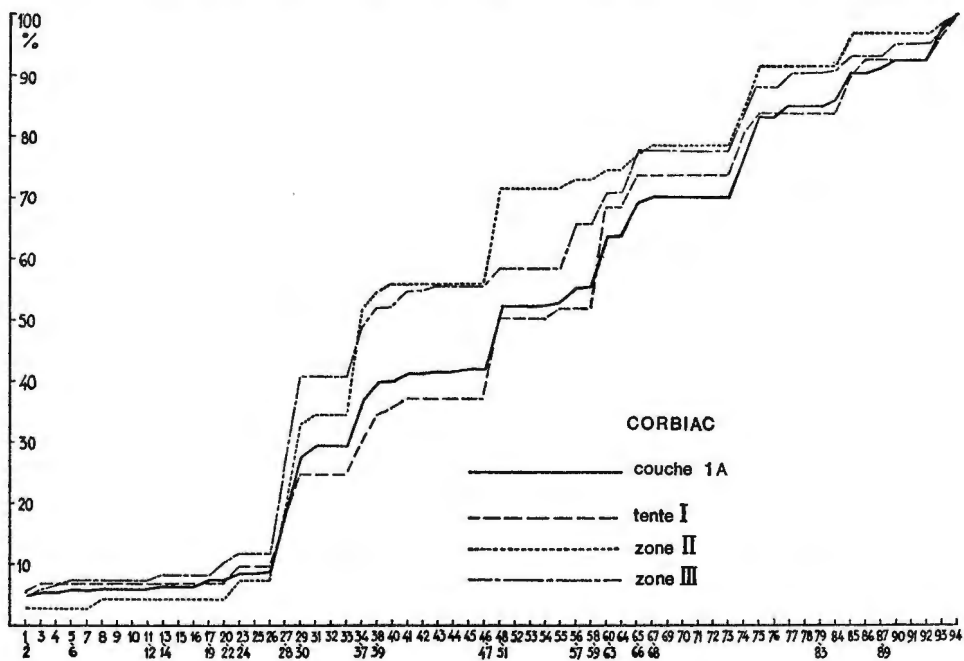
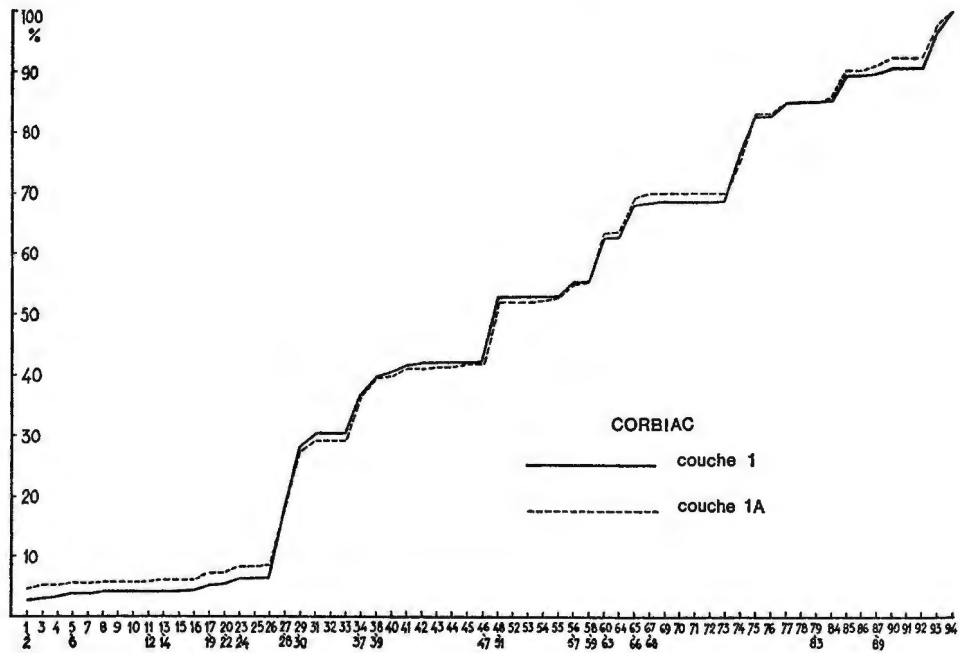


Fig. 5, haut: Diagrammes cumulatifs des couches 1 et 1 A de Corbiac. Les différences sont insensibles.

bas: Diagrammes cumulatifs de la couche 1 A et des diverses localisations.

I n d u s t r i e

Le sol d'habitation de la couche 1 A, dans les parties où il a pu être isolé de la base de la couche 1 a donné 481 outils, 77 lames utilisées, 45 éclats utilisés, 88 lames de très belle venue, 92 lames moins bonnes, 268 lames de troisième qualité, 95 lames à crête, 195 culs de lames, 240 milieux de lames, 178 extrémités de lames, 128 segments de lames semblant volontairement brisées, soit un total de 1284 lames ou débris de lames: en plus il y a 154 lamelles de coup-de-burin, 219 lamelles, 2043 éclats, 5456 petits éclats de moins de 0,03 m, 49 nucléus, soit un total de 9808 objets.

La répartition spatiale de ces outils perd un peu de son intérêt du fait qu'il n'a pas été possible d'isoler la surface A 1 sur toute l'étendue étudiée, mais reste cependant pleine d'enseignements. Sur la figure 2 on peut voir trois zones principales de concentrations. La première correspond non point à l'intérieur proprement dit de la tente, mais aux carrés situés à l'entrée. La seconde est située au Nord des tentes, la troisième correspond au carré L 14 qui a donné à lui seul 69 outils, et n'est pas très distincte de la première.

L'industrie, dans son ensemble, correspond à un Périgordien supérieur très évolué, mais probablement pas final: nous voulons dire par là contemporain ou plutôt postérieur au Périgordien VI (anciennement III) de Laugerie-Haute⁴ mais probablement antérieur au Périgordien VII (Protomagdalénien) du même gisement⁵.

L'industrie du niveau 1 A est extraordinairement proche de celle de la couche principale 1, comme on peut le voir sur la figure 5, haut. Il n'entre pas dans nos intentions de faire ici une étude détaillée de cette industrie, que nous réservons pour la publication générale du site, mais nous donnons quelques figures de cet outillage (figures 3 et 4) ainsi que le compte des 481 outils.

Il existe, nous l'avons vu, une concentration d'outils nettement en rapport avec la structure appelée «tente n° 1». Nous avons donc isolé l'outillage provenant des carrés O 15, N 16, M 16 et M 17, soit en tout 73 outils. Le diagramme cumulatif concorde de façon étonnante avec le diagramme général de la totalité de la couche (fig. 5, bas). Il y a un petit peu moins de burins dièdres, la même proportion de burins sur troncature, davantage de gravettes et de microgravettes, ou de débris de ces outils, moins d'ébauches de pièces à dos (ébauches dites «pièces à cran») nettement moins de lamelles à dos. Mais ces variations ne semblent pas réellement significatives, et on peut considérer l'outillage de la «tente» comme représentatif de l'ensemble de la couche. Les interprétations qu'on peut tirer de ce fait sont diverses: ou bien toute la couche est l'oeuvre des occupants de cette tente (cela semble contredit par la possibilité d'une seconde tente contemporaine) ou bien les activités faites devant cette tente sont représentatives de l'ensemble des activités du campement. Cependant, noter la forte proportion de lames tronquées (15,06 %) dans la tente.

⁴ Peyrony (D. et E.): Laugerie-Haute. Archives de l'Institut de Paléontologie humaine mémoire n° 19, Paris, 1938.

⁵ Bordes (F.) et Sonneville-Bordes (D. de): Protomagdalénien, ou Périgordien VII? L'Anthropologie, t. 70, 1966, pp. 13-122.

Tableau I

	1 A total			Tente I			Zone II			Zone III		
		%	%ocum.		%	%ocum.		%	%ocum.		%	%ocum.
1 - Grattoir/bout de lame	17	3,53		2	2,73		6	4,37		2	2,85	
2 - Grattoir atyp.	5	1,03	4,56	2	2,73	5,46	0			0		
3 - Grattoir double	3	0,62	5,18	1	1,36	6,82	2	1,45	5,82	0		
4 - Grattoir ogival	0			0			0			0		
5 - Grat./lame retouchée	2	0,41	5,59	0			2	1,45	7,27	0		
6 - Grat./lame aurignacienne	0			0			0			0		
7 - Grattoir en éventail	0			0			0			0		
8 - Grattoir sur éclat	1	0,20	5,79	0			1	1,42	4,27	0		
9 - Grattoir circulaire	0			0			0			0		
10 - Grattoir unguiforme	0			0			0			0		
11 - Grattoir caréné	0			0			0			0		
12 - Grat. caréné atyp.	1	0,20	5,99	0			0			0		
13 - Grat. à museau épais	0			0			0			0		
14 - Grat. à museau plat	1	0,20	6,19	0			1	0,72	7,99	0		
15 - Grat. nucléiforme	0			0			0			0		
16 - Rabot	0			0			0			0		
17 - Grattoir-burin	2	0,41	6,60	0						0		
18 - Grattoir/lame tronquée	1	0,20	6,80	0						0		
19 - Burin/lame tronquée	2	0,41	7,21	0			3	2,18	10,17	0		
20 - Perçoir/lame tronquée	0			0						0		
21 - Perçoir-grattoir	0			0						0		
22 - Perçoir-burin	0			0						0		
23 - Perçoir	3	0,62	7,83	0								
24 - Bec	3	0,62	8,45	2	2,73	9,55	2	1,45	11,62	2	2,85	7,12
25 - Perçoir multiple	0			0			0			0		
26 - Microperçoir	1	0,20	8,65	0			0			0		
27 - Bur. dièdre droit	24	4,98	13,63	3	4,10	13,65	10	7,29	18,91	5	7,14	14,26
28 - Bur. dièdre déjeté	22	4,57	18,20	3	4,10	17,75	11	8,02	26,93	3	4,28	18,54
29 - Bur. dièdre d'angle	22	4,57	22,77	2	2,73	20,48	8	5,83	32,76	6	8,57	27,11
30 - Bur. dièdre d'angle/cassure	21	4,36	27,13	3	4,10	24,58	11	8,02	40,78	4	5,71	32,82
31 - Bur. dièdre multiple	9	1,87	29,00	0			0			1	1,42	34,20
32 - Bur. busqué	0			0			0			0		
33 - Bur. bec-de-perroquet	0			0			0			0		
34 - Bur./tronc. ret. droite	4	0,83	29,83	2	2,73	27,31	0			1	1,42	35,66
35 - Bur./tronc. ret. oblique	23	4,78	34,61	2	2,73	30,04	6	4,37	45,15	8	1,42	47,08
36 - Bur./tronc. ret. concave	3	0,62	35,23	0			3	2,18	47,33	0		
37 - Bur./tronc. ret. convexe	6	1,24	36,47	0			2	1,45	48,78	3	4,28	51,36
38 - Bur. transversal/ret. lat.	7	1,45	37,92	3	4,10	34,14	2	1,45	50,23	0		
39 - Bur. transversal/encoche	6	1,24	39,16	0			2	1,45	51,68	2	2,85	54,21
40 - Bur. multiple/troncature	2	0,41	39,57	1	1,36	35,50	0			1	1,42	55,63
41 - Bur. multiple mixte	7	1,45	41,02	1	1,36	36,86	4	2,91	54,49	0		
42 - Burin de Noailles	0			0			0			0		
43 - Burin nucléiforme	1	0,20	41,22	0			1	0,72	55,31	0		
44 - (Supprimé)												
45 - Couteau de l'Abri Audi	2	0,41	41,63	0			0			0		
46 - Pte de Châtelperron	0			0			0			0		
47 - Pte de Châtelperron atyp.	0			0			0			0		
48 - Pte de la Gravette	32	6,65	48,28	6	8,21	45,07	9	6,56	61,87	7	10,00	65,63
49 - Pte de la Gravette atyp.	2	0,41	48,69	1	1,36	46,43	1	0,72	62,59	0		
50 - Microgravette	14	2,91	51,60	3	4,10	50,53	1	0,72	63,31	4	5,71	71,34
51 - Élément tronqué	1	0,20	51,80	0			0			0		
52 -												
53 - Pce gibbeuse à bord abattu	0			0			0			0		
54 - Fléchette	1	0,20	52,00									
55 - Pte à soie	3	0,62	52,62	1	1,36	51,89	0			0		
56 - Pte à cran atyp. (périgordienne)	0			0			0			0		

	I A total			Tente I			Zone II			Zone III		
		%	%cum.		%	%cum.		%	%cum.		%	%cum.
57 - Pièce à cran	10	2,07	54,69	1	1,36	53,25	3	2,18	65,49	1	1,42	72,76
58 - Lame à bord abattu tot.	1	0,20	54,89	0			0			0		
59 - Lame à bord abattu part.	1	0,20	55,09	0			0			0		
60 - Lame à tronc. ret. droite	9	1,87	56,96									
61 - Lame à tronc. ret. oblique	23	4,78	61,74									
62 - Lame à tronc. ret. concave	6	1,24	62,98	11	15,06	68,31	7	5,10	70,59	1	1,42	74,18
63 - Lame à tronc. ret. convexe	1	0,20	63,18									
64 - Lame bitronquée	2	0,41	63,59	0			0			0		
65 - Lame à ret. cont./ 1 bord	19	3,95	67,54				0					
66 - Lame à ret. cont./ 2 bords	7	1,45	68,99	4	5,47	73,78	9	6,56	77,15	2	2,85	77,03
67 - Lame aurignacienne	0			0			0			0		
68 - Lame à étranglement	3	0,62	69,61	0			1	0,72	77,87	1	1,42	78,45
69 - Pte à face plane	0			0			0			0		
70 - Feuille de laurier	0			0			0			0		
71 - Feuille de saule	0			0			0			0		
72 - Pte à cran typique (solutréenne)	0			0			0			0		
73 - Pic	0			0			0			0		
74 - Pce à encoche	30	6,23	75,84	5	6,84	80,62	9	6,56	84,43	4	5,71	84,16
75 - Pce denticulée	34	7,06	82,90	6	8,21	88,83	5	3,64	88,07	5	7,14	91,30
76 - Pce esquillée	0			0			0			0		
77 - Racloir	9	1,87	84,77	0			3	2,18	90,25	0		
78 - Raclette	0			0			0			0		
79 - Triangle	0			0			0			0		
80 - Rectangle	0			0			0			0		
81 - Trapèze	0			0			0			0		
82 - Rhombe	0			0			0			0		
83 - Segment de cercle	0			0			0			0		
84 - Lamelle tronquée	5	1,03	85,80	0			1	0,72	90,97			
85 - Lamelle à dos	21	4,36	90,16	1	1,36	90,19	3	2,18	93,15	4	5,71	97,01
86 - Lamelle à dos tronquée	0			0			0			0		
87 - Lamelle à dos denticulée	0			0			0			0		
88 - Lamelle denticulée	3	0,62	90,78	0			0			0		
89 - Lamelle à coche	1	0,20	90,98	0			0			0		
90 - Lamelle à ret. inverse	6	1,24	92,22	2	2,73	92,92	3	2,18	95,33	0		
91 - Pte azilienne	0			0			0			0		
92 - Lame à pointée	0			0			0			0		
93 - Divers	27	5,61	97,83	3	4,10	97,02	2	1,45	96,78	1	1,42	98,43
94 - Lames à mâchures	9	1,87	99,70	2	2,73	99,75	4	2,91	99,69	1	1,42	99,85
Total	481			73			137			70		

Les deux autres concentrations donnent un résultat légèrement différent. Leur diagramme s'éloigne davantage du diagramme total (fig. 5, bas). Laissant de côté celui du carré L 14 ou zone III (un seul mètre carré ne peut guère être considéré comme réellement représentatif de quoi que ce soit), considérons la concentration Nord (zone II). Elle a donné 137 outils. Son allure générale est très comparable avec le diagramme total, mais les différences sont nombreuses: Il n'y a pas de variations significatives dans la proportion totale des grattoirs, mais les burins dans leur ensemble sont nettement plus nombreux (indice de Burins 43,69 au lieu de 32,57) l'augmentation étant le fait des burins dièdres, la proportion des burins sur troncature restant la même ou à peu

près par rapport au total des outils. La proportion de gravettes est la même, à peu près, mais il y a moins de microgravettes (0,72 % au lieu de 2,91) et de lamelles à dos (2,18 au lieu de 4,36). Les ébauches de pièces à dos sont en proportions comparables. Les lames tronquées sont en proportions comparables à celles de la totalité de la couche.

La chose frappante est que ces diagrammes restent de type nettement périgordien supérieur, quel que soit l'endroit. Même si on peut dire que dans la tente on faisait sans doute un travail demandant davantage de lames tronquées, et dans le locus Nord un travail demandant davantage de burins dièdres, la spécialisation du travail semble faible dans le site de Corbiac. Il est intéressant de noter également que dans l'ensemble, le diagramme de Corbiac, que ce soit la couche 1 A ou la couche 1, ressemble très fortement à celui du Périgordien VII de Laugerie-Haute, ce qui tend à démontrer que, dans ce cas au moins, il n'y avait pas de différences marquées d'activités entre les gisements d'abris sous roche et les gisements de plein air. Tout ceci indique pour le Paléolithique supérieur une division du travail encore faible. Si l'on suppose, à partir d'exemples ethnographiques récents, une division sexuelle du travail chez les Paléolithiques supérieurs, alors on doit tirer comme conclusion que les campements de Corbiac, vraisemblablement camps d'été, étaient des camps mixtes, comportant, en plus des chasseurs, leurs femmes.



Vue générale de la tente n° 1 en cours de dégagement. On peut voir nettement les trous de piquets en partie dégradés au Nord par l'érosion entre la fouille 1966, arrêtée à quelques centimètres des premiers trous, et la fouille 1967. On peut voir aussi le foyer n° 1, et, en arrière plan, au dessus de l'emplacement de la tente n° 2 un lambeau de la couche I encore en place, montrant sa richesse. Le «silo» se trouve au premier plan.



Vue de la tente n° 1 en cours de fouille.



Vue générale après la fin de la fouille des deux tentes.



Foyer n° 1 et les trous de piquets K et L.



Le «silo», la pierre dressée et les trous de piquets A et B.